

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 1998

Québec, le 9 février 1998

Monsieur Réginald Lavertu
Directeur général
Collège de Rosemont
6400, 16^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné, à sa réunion tenue le 29 janvier 1998, les suites que votre Collège a données à l'évaluation de son programme en Sciences humaines et notamment aux recommandations que la Commission lui a adressées à ce propos en mars 1997. Elle constate que le Collège a mis en branle un train de mesures qui, une fois réalisées, devraient assurer une formation de qualité. Comme plusieurs des actions importantes sont liées à la mise en oeuvre des nouvelles grilles de cours, à compter de l'automne 1998, il est cependant trop tôt pour juger de leur effet réel.

Vous trouverez ci-dessous l'appréciation des diverses actions réalisées ou entreprises à l'égard des recommandations et suggestions formulées par la Commission.

Deux des recommandations de la Commission touchaient la cohérence du programme, l'une portant plus précisément sur le développement parmi les professeurs d'une conception commune du programme fondée sur ses objectifs et se rattachant au projet éducatif du Collège, l'autre sur la révision des profils de formation afin que ceux-ci soient fondés sur des fils conducteurs et que les séquences de cours assurent l'atteinte des objectifs du programme et soient davantage respectées par les élèves.

Comme il l'avait déjà annoncé à la suite de son autoévaluation du programme, le Collège a privilégié le travail sur les grilles de cours comme moyen de remédier à diverses faiblesses du programme. Ceci a donné lieu à la mise en chantier d'un travail important qui vise et qui favorise certainement le développement d'une conception commune du programme et son rattachement à des éléments du projet éducatif. Les profils offerts ont été revus : il y en aura désormais deux plutôt que trois à savoir un profil général, mettant un accent sur l'histoire et la psychologie, et un profil d'administration. Chacun présente

une première année commune qui, surtout dans le cas du profil général, est conçue comme une initiation large aux Sciences humaines et le développement d'habiletés de travail intellectuel. La 2^e année doit permettre l'approfondissement de certaines disciplines (histoire-psychologie et administration respectivement). Il y a ainsi une progression des apprentissages allant d'une formation générale et méthodologique vers l'approfondissement disciplinaire, mais on vise aussi à assurer un cheminement plus cohérent et plus ordonné par l'introduction de préalables à l'intérieur des diverses disciplines. Des fils conducteurs sont esquissés (perspectives sur le monde, problématique de la société québécoise), du moins pour le profil général.

Le travail déjà réalisé a dû amener les professeurs à se concerter sur des aspects importants du programme et les actions entreprises par le Collège vont dans le sens des deux recommandations. Il demeure que les nouvelles grilles de cours ne sont pas encore en application et que des étapes importantes, prévues au plan de travail du Comité de programme, restent à réaliser, comme l'établissement de liens entre les disciplines et avec les cours de méthodologie. À ce propos, il y aurait lieu d'explicitier les liens entre les deux disciplines principales du profil général, histoire et psychologie, ou, du moins, leur rôle respectif et complémentaire au sein de la formation. Par ailleurs, la question du degré de spécialisation du profil *administration* n'est pas résolue; les efforts d'élargir la formation, en même temps qu'on maintient tous les cours d'administration et de mathématiques, se heurtent aux règles d'organisation du programme. C'est pourquoi la Commission encourage le Collège à poursuivre le travail en vue d'intégrer tous les cours dans un plan de formation cohérent pour chacun des profils et d'assurer une formation en Sciences humaines suffisamment large dans le profil *administration*.

Ayant constaté un niveau assez élevé de réussite dans la plupart des cours du tronc commun, d'une part, et, d'autre part, un faible taux de diplomation, la Commission avait également recommandé au Collège de développer les outils de suivi des élèves afin de mieux comprendre les divers aspects de leur cheminement et de prendre des mesures adéquates en vue de hausser de façon significative le taux de diplomation. Avec sa PIEP, le Collège s'est donné un cadre de suivi des programmes dans lequel pourra s'inscrire la collecte et l'analyse des données concernant les cheminements en Sciences humaines. Le chantier est ainsi ouvert mais la mise en place des outils de suivi et les analyses ne viennent que de commencer et les mesures de redressement restent à venir. Là encore, la Commission encourage le Collège à poursuivre les démarches entreprises.

Lors de son évaluation du programme, la Commission avait aussi relevé un certain nombre de faits mettant en cause l'atteinte des objectifs selon des standards favorisant la réussite des études universitaires. Parmi ces faits, rappelons l'absence d'approche

programme et de liens apparents entre les objectifs des cours et les objectifs du programme, la préparation insuffisante en matière de méthodes de travail en vue de l'activité d'intégration, les faibles résultats au test de français et un niveau de réussite à l'université qui laissait à désirer. La Commission avait donc recommandé au Collège de mieux ajuster les standards en tenant compte des exigences des études universitaires et de procéder à un suivi régulier des diplômés après leur entrée à l'université.

Si les actions entreprises par le Collège visent à corriger plusieurs de ces lacunes, il reste que l'arrimage des objectifs et standards avec les exigences des études universitaires dépend en grande partie des concertations à venir et que les outils permettant un suivi des diplômés sont encore en développement.

Enfin, au sujet de la gestion du programme, la Commission recommandait de prendre les mesures nécessaires pour favoriser la concertation de tous les acteurs engagés dans la mise en oeuvre du programme et de mettre en place et de faire fonctionner une structure programme incluant des personnes externes au programme; elle évoquait la possibilité de faire participer des universitaires ou des diplômés du programme à une telle structure.

Par les actions entreprises et notamment la mise en opération du comité de programme et la nomination d'un responsable de la coordination du programme, le Collège a satisfait en bonne partie à cette recommandation. Il se propose, dans une étape ultérieure, d'étendre la concertation aux disciplines de formation générale qui, actuellement, ne participent pas au comité de programme. Quant à la possible insertion d'une ou plusieurs personnes du milieu universitaire, cette perspective semble plus lointaine.

La Commission encourage le Collège à élargir, comme il se le propose, le comité de programme par la participation de professeurs de la formation générale et d'élèves ou diplômés. Elle note aussi avec intérêt l'intention du Collège d'établir une forme de partenariat avec l'UQAM.

Outre ces recommandations, la Commission avait formulé un certain nombre de suggestions et le Collège a donné suite, en entier ou en partie, à la plupart de celles-ci. C'est ainsi que le laboratoire de Sciences humaines, déjà en projet, a vu le jour et que les professeurs de Sciences humaines y assurent une présence durant la plus grande partie de la semaine, fournissant diverses formes d'assistance aux élèves. Un processus de vérification de l'application de certaines dispositions de la PIEA a été mis en marche par la Direction des études touchant, entre autres choses, l'analyse et l'approbation des plans de cours. De leur côté, les professeurs tenteront d'harmoniser au mieux les exigences des cours, ce qui relève de l'ensemble des concertations encore en chantier.

La Commission prend note aussi des actions entreprises pour harmoniser les cours de méthodologie, notamment le cours *Méthodes quantitatives*, et la démarche d'intégration; elle rappelle que sa suggestion portait également sur le cours *IPMSH*. En ce qui concerne les diverses formes d'aide et de soutien à l'apprentissage, les mesures mises en place répondent en grande partie à la suggestion de la Commission, leur caractère systématique résidant dans le fait qu'il s'agit d'un ensemble articulé de mesures et que des représentants de «chacune des disciplines de sciences humaines» y participent. Elle s'interroge cependant sur le fait que la discipline *administration* ne soit pas mentionnée comme participant à ces activités et ne semble pas toujours incluse dans l'expression «sciences humaines».

Enfin, quelques suggestions ne trouvent pas d'écho dans le rapport de suivi du Collège : il s'agit de celle portant sur les mesures d'accueil et d'intégration et la possibilité d'instaurer un véritable programme d'un trimestre; de l'inclusion dans l'une ou l'autre des politiques du Collège de balises quant aux heures de disponibilité des professeurs et quant au mode d'exercice de celle-ci; de l'introduction des volets de perfectionnement et d'évaluation du personnel enseignant dans la politique de gestion des ressources humaines.

En définitive, les travaux déjà effectués, entrepris ou planifiés prennent en compte l'ensemble des recommandations ainsi que la plupart des suggestions de la Commission. Ces actions s'articulent en majeure partie autour de la mise en oeuvre d'un programme renouvelé qui, cependant, n'est pas encore effectif, plusieurs éléments restant à définir. C'est pourquoi la Commission demande au Collège de lui faire état de nouveau, en juin 1999, des progrès réalisés d'ici là.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer